

OPTIMISATION ET GESTION DU POSTE ENERGIE D'UN BATIMENT

Cette formation développe les potentiels d'économie d'énergie dans un bâtiment ou un parc de bâtiment en exploitation et aide à la mise en place d'une politique d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Objectifs opérationnels

- Identifier les potentiels d'économie d'énergie dans un bâtiments
- Mettre en place une politique d'amélioration de la performance des équipements et des bâtiments

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études.
- Gestionnaires d'équipement
- Responsables techniques de patrimoines
- Chefs de projets de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre, des entreprises générales
- Architectes

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Réglementation relative à la performance énergétique des bâtiments

- Textes depuis le premier choc pétrolier de 1974 à aujourd'hui traitant :
 - Les bâtiments
 - Les équipements

Analyse des consommations énergétiques d'un bâtiment

- Les besoins d'un bâtiments
 - Déperditions thermiques
 - Apports de chaleur en été
- Productions de chaleur, de froid, l'éclairage et les autres besoins
- Calcul des consommations théoriques des différents postes énumérés
- Analyse et comparaison avec les consommations réelles

Performance énergétique du bâtiment

- L'audit énergétique : définition et limites
- Paramètres à analyser
- Métrologie pour évaluer la performance du bâtiment :
 - Exemple d'une grille d'analyse de l'état du bâtiment
- Choix des actions permettant d'améliorer la performance du bâtiment

Performance énergétique des installations techniques

- Analyse de la performance des installations techniques : critères d'évaluation
 - Exemple d'une grille d'analyse de l'état des équipements
- Actions permettant d'améliorer la performance des équipements et de leurs fonctionnements

Gérer les consommations d'énergie d'un bâtiment par sa maintenance et son exploitation

- Contrats de maintenance et d'exploitation dans un bâtiment
- Clauses d'implication de l'exploitant ou du mainteneur dans l'optimisation des consommations énergétiques ; inclure ces clauses dans un contrat existant
- Contrats de Performance Energétique : scénarios et réglementation

Miseen place les opérations de sensibilisation des occupants du bâtiment

- Exemples d'actions réalisées

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets, et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com